L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 17 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. L. AUCHINEY & Co., Imprimeurs, n° 32 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacien, imprimées et coupées droit à 50c. le mille.

Le prix le plus élevé au monde payé pour des plumes d'Algrettes a été offert au seul agent pour ces plumes de Crocodile, Sol Stern, rue Bourbon, 33. 26 juin—1m

PROFESSEUR d'orgue et de piano. Ou demande des leçons. S'adresser à 6 O. Box 1307 12 juil—2?

ANNONCES JUDICIAIRES.

24 PAR LE CONSTABLE.

Rue Schemel vs Geo. Eglé.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,762.—Vente d'un vieux de bois de charpente, lequel sera démoli par l'avenue Bernard, les rues John son, Chartres, et l'avenue Loudon.

Saisie dans l'affaire ci dessus nommée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

17 juil—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. Genthreaute vs. Joseph Casanbon. No 3,349.

TROISIEME COUR DE CITÉ. Paroisse d'Orléans.—Ex vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, je vendrai à l'encan le LUNDI, 27 juillet 1891, à midi à la maison de Cour rue Villere, entre Segnin et Bartholomew, à Algers, la propriété décrite et après à saisir.

Une lotte de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la Cinquième District de cette ville dans l'Ilot No 2, borné vers le nord-est par la rue Lavoisier, Louisiana, et l'avenue Fesserons et désigné par les Nos 28 29 30 31 et 32 et mesurant chaque 30 pieds de profondeur, face vers Nasrien sur 125 pieds de profondeur, acquise par Joseph Casanbon de Narcisse Trépagnier, par un acte passé devant A. Duvalel, dont il est dûment référé.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY,

Constable, 3me Cour de Cité

21juin—21 juil—6 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Odille Morel, femme de Eugène Petit, et d'Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,104.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dits jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Odille Petit, exécutrice testamentaire dattiel au dit nuncupatif des susdites successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à la dit somme.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 juil—16 21 25

Succession d'Eugène Joseph O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,181—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Odille Petit, exécutrice testamentaire, de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à dit somme.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,

11 juil—11 16 19 Greffier.

Succession de Elizabeth Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,401.—Division C.—Attendu que Mlle Annie Casey a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir l'administration de la succession de feue Elizabeth Barry, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,

10 juil—10 15 19 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 33 177—Division D—William Ilee fils ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'un examen des créanciers du dit insolvable William Ilee soit convoquée et tenue pardevant W. O Hart notaire, en cette ville, le MARDI, 28me jour de juillet 1891 à 11 heures A. M., dans le but de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés vendues et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, afin de régler les affaires de la dite succession.

Nlle Orléans, 14 juillet 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

11 juil—31 aoû 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,349—Division E—F. E. Marquez & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Le cas considéré. Le tableau de l'état de cette entreprise par le tailleur y annexé et les addenda accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les obligations de la pétition ne se sont conformées avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens du faillie ratifiée sociale de F. Marquez & Co. et de Alexis Bonnecaze est par le présent accordée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée de ces créanciers est ordonnée pour et du dit Alexis Bonnecaze est par le présent ordonnée de se réunir le 30me jour d'août 1891 par devant Jugue Ellis, en chambre de conseil à la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour recevoir un synodic, il sera, par ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens de débiteur soient suspendues. Il est de plus ordonné que les créanciers aux présentes et les biens du débiteur soient suspendues, et que Maître Pailton Stone soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.

THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14 juil—31 aoû 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O Hart, notaire, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Maître Jules C Wicklife, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

11 juil—31 aoû 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O Hart, notaire, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Maître Jules C Wicklife, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

11 juil—31 aoû 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O Hart, notaire, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Maître Jules C Wicklife, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

11 juil—31 aoû 15 août

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 JUILLET—CLASSE No 266

Tirage de 4 chiffres P. V.

98	98	98	16	9788	4	8	57	58	89	32

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage sous apposons notre signature ce 16 juillet 1891.—8 heures P. M.

W. P. PIGGARD,

DAN. A. WILSON,

Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus et ont tenu dans toutes les succursales

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à nombres simples tous les 3 mois, (Mars et Septembre), et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Rencontre depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous nos ordres l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

Jubal A. Early

Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
5 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,324 Lots se montant à	$1,324 800

PRIX DU BILLET :

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs. 35 fractions de billets de $1 pour $30.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ FRACTIONS.

Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

3e ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de ouvrages et installations d'un Dime Museum.

Mme A. E. Jamison vs Sa Epouse Robinson Maurin Co. et N. O. Lum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,162.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 juillet 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 27 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Sur les lieux, No 120 rue du Canal, tout le contenu, installations, etc., qui s'y trouvent, et connus sous le nom de

DIME MUSEUM,

consistant en cages en fer, vues, bancs, tables, bureaux, chaises, lods de lit, matelas, barricades, tapis, dérigères, rideaux, meubles et installations de bureau, gravures, images, installations à gaz, Aus.-Lewis Nos 3859 dans les théâtres, appareils électriques, batterie électrique, et nombre d'autres articles figurant dans l'inventaire ou gistre Mme Jamison.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—16 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la procédure ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le SAMEDI, 25 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

La propriété et effets contenus aux étages supérieures de la maison connue sous le nom de "Merchants' and Auctioneers' Exchange," sur Royale entre Canal et Bienville, et consistant de dumb-bells, pulleys, Indian clubs horizontal bars, consist de sièges [environ 400], fabrics, chaises, armoire, tapis, glaciers, balances, plateformes, etc., et nombre d'autres articles, etc. ainsi qu'apparu d'un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

14 juil—14 17 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'actions de stock.

E. L. Hollis vs Ben W. Hopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,174.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, le 20 juillet 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Vingt actions de $100 chacune du fonds capital du Jeune Orléans Gymnase Company limité ; les dites actions étant représentées par des certificats de dix actions chacune au nom de W. B. Hopp, transférées en blanc.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juil—8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison.

Mme C. Souring vs James B. Mounce, et ux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,978.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 20 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un assortiment de meubles de maison, autres effets, etc, conformément à un inventaire en ce jour fourni.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

8 juil—8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Alme Louis Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,143.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un terrain situé en la ville de la Nouvelle Orléans, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du Carré No 124 et à plus de dix pieds de distance du carré borné par les rues Royale, anciennement Casseralvo, Bobegare, Mandeville et Dauphine, et mesurant trente pieds de front sur la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds entre les dites rues Casseralvo, sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur sur la rue Bobegare, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connaissable avec soigande du section du Faubourg Marigny, sous le No 124 et marqué en numérotage et attachée à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant—Comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, $130, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt payable le 1er mai 1891 et une autre somme de $2,200 00 le montant de ce contrat de cession sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1890 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1892, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1889, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888, et les frais et dépenses de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre soumettra le rapidi de la dette du Syndic capital hypothécaire, de cette susdite somme de $2,200, et aussi la somme de $130 avec la charte et les lois de la Banque, à savoir : la somme de $7,200, et il sera aussi tenu de payer toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et le balance s'il y en a du prix de vente sera payé comptant.

CHAS. W. DROWN.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juil—13 20 27—3 8 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Jugement rendu le 23 avril 1891.

Cette affaire a été appelée pour être jugée aujourd'hui. Présent : E. E. Moise Esq. pour la plaignante. Défendeur absent et pour représenté. Et après avoir entendu les plaidoiries, les preuves et l'avocat, la Cour considérant la loi et les preuves comme étant en faveur de la plaignante et contre le défendeur, de la façon donnée ci après et pour les raisons assignées de vive voix.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici contre le défendeur Elias Frank soit maintenant confirmé, il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Bertha Leopold et contre le dit défendeur Elias Frank, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux et dissolvant pour toujours la communauté d'acquêts et gains existant entre eux.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la demande de la plaignante sous tous autres rapports soit mise hors de cour et que le défendeur paye tous les frais de procès.

Jugement rendu le 23 avril 1891.

Jugement signé le 29 avril 1891.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature officielle et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour d'avril en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Le Greffier ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient prononcé **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes autres **CORRESPONDANCES** adressées à Paul Conrad, mais on lui ferait pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais à nos gens.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie ou opération jusqu'en 1910 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême sera la mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de fonctionner jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de syndicats intéressés à empêcher que la vente sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se mettre en garde contre les **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'acheter, s'ils veulent la chance de se tromper.**

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

4e ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de constructions et installations d'un Dime Museum.

Mme A. E. Jamison vs Sa Epouse Robinson Maurin Co. et N. O. Lum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,162.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 juillet 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 27 juillet 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan de A. Pilié en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes, entre il quatre parallèles, sur la ligne de l'ouest et un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 25 août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le SAMEDI, 25 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

La propriété et effets contenus aux étages supérieures de la maison connue sous le nom de "Merchants' and Auctioneers' Exchange," sur Royale entre Canal et Bienville, et consistant de dumb-bells, pulleys, Indian clubs horizontal bars, consist de sièges [environ 400], fabrics, chaises, armoire, tapis, glaciers, balances, plateformes, etc., et nombre d'autres articles, etc. ainsi qu'apparu d'un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'ancienne résidence des rues Clément et Robertson, dans la Troisième District de cette ville.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,638.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Cinq de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan de A. De Armas en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes, entre il quatre parallèles, sur la ligne de l'ouest et un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés appartenant à Succession des Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,021.—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan dressé par A. Pilié en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire. Les dite lots de terre, mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Exploit, sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces. Le lot No 1 [Un] est compris dans le lot No 2 [Deux] et est désigné par les Nos 1 et 2 sur le plan susdit.

2° Un certain lot de terre, situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Deux de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan dressé par A. Pilié en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire. Les dite lots de terre, mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Exploit, sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces. Le lot No 2 [Deux] est composé de deux lots désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan susdit.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'ancienne résidence des rues Carondelet et Josephine, dans l'Ilot borné par les dites rues et les rues Bruinard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, étant connu sous le No 2267 du dossier de la Notaire Louis Levy No 29 Rue Carondelet, et désignée sur le plan de Edgar Pilié d'après lequel ledit terrain a front de 30 pieds sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et borné par les rues Josephine et Bienville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété appartenant à Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,021.—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan dressé par A. De Armas en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire. Les dite lots de terre, mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Exploit, sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces. Le lot No 1 [Un] est compris dans le lot No 2 [Deux] et est désigné par les Nos 1 et 2 sur le plan susdit.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Deux de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan dressé par A. De Armas en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire. Les dite lots de terre, mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Exploit, sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces. Le lot No 2 [Deux] est composé de deux lots désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan susdit.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'ancienne résidence des rues Carondelet et Josephine, dans l'Ilot borné par les dites rues et les rues Bruinard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, étant connu sous le No 2267 du dossier de la Notaire Louis Levy No 29 Rue Carondelet, et désignée sur le plan de Edgar Pilié d'après lequel ledit terrain a front de 30 pieds sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et borné par les rues Josephine et Bienville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété appartenant à Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,021.—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exacteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'Ilot numéro 129 borné par les rues Market, Bequin et Exploit, conformément à un plan dressé par A. De Armas en date du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire. Les dite lots de terre, mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces de front sur la rue face